

Compte-rendu de la séance de lundi 4 juillet 2022
Salle Fokko Du Cloux

Présent·e·s : Frédérique Bienvenüe, Lucas Castelli (sans voix délibérative), Vincent Farget, Alessandra Frabetti, Mathilde Gaillard, Hélène Hivert, Johannes Kellendonk, Frédéric Lagoutière, Jade Lemoine, Christine Le Sueur, Clément Marteau, Laurent Pujot-Menjouet, Xavier Roblot, Julien Roques, Frank Wagner.

Excusé·e·s : Laurent Bétermin (a donné procuration donnée à Frédérique), Élise Fouassier (a donné procuration à Julien).

* * *

Frédéric rappelle l'ordre du jour :

- approbation (ou non) du compte rendu du conseil du 10 juin, disponible sur <https://fst-mathematiques.univ-lyon1.fr/le-departement/conseil> ;
- répartition des HRS du département ;
- point sur le forfait CCI et le COM RL ;
- point sur les référents pédagogiques en licence ;
- responsabilité de la licence ;
- responsabilité du parcours aménagé de la licence ;
- direction de l'IREM de Lyon.

Glossaire :

- HRS : heures référentiel service (heures « équivalent enseignement » accordées pour les responsabilités diverses au département) ;
- CCI : contrôle continu intégral
- COM : contrat objectifs moyens
- RL : réussite en licence
- IREM : institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques (c'est une équipe d'accueil du département de mathématiques à Lyon)

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 10 juin 2022

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Répartition des HRS du département

Frédéric présente la répartition de ces heures octroyées pour des responsabilités administratives ou pédagogiques. La faculté des sciences (FDS) obtient un volant de l'université, et elle répartit ces heures entre les trois départements en utilisant la même formule. Cette année 703 heures sont octroyées au département de mathématiques (c'est moins que l'année dernière). Depuis 3 ans, on fonctionne au département avec un nombre d'unités associé à chaque responsabilité, sauf pour la responsabilité de la licence (96h) et la direction adjointe (96h). La valeur en heures de l'unité est ajustée chaque année pour coller au nombre d'heures total pour le département.

- Responsabilité de la licence : 96h,
- Direction adjointe du département : 96h,
- Direction adjointe de l'école doctorale : 1 unité,

- Responsabilité du parcours Licence Accès Santé : 2 unités,
- Responsabilité du parcours math-éco : 4 unités,
- Responsabilité du parcours math-physique : 1 unité (c'est probablement trop peu, il faudra jeter un œil au nombre d'inscrits),
- Organisation des stages de L3 : 1/2 unité,
- Responsabilité du M1G : 3 unités,
- Responsabilité du master de mathématiques avancées : 2 unités,
- Responsabilité du M2G : 3 unités,
- Responsabilité du master MAS et du parcours maths en action : 3 unités,
- Responsabilité du M1 MAS : 3 unités,
- Responsabilité des parcours de M2 SITN et Data Science : 5 unités,
- Responsabilité du master MEEF : 5 unités,
- Responsabilité du master de didactique des sciences : 1 unité.

Le résultat précis est donné dans le tableau à la fin de ce compte rendu.

Le conseil approuve à l'unanimité.

Cette répartition pourra être rediscuté à la rentrée pour le futur. Les référents pédagogiques ont des heures, mais on pourrait leur en donner un peu plus (ils participent aux commissions de recrutement des étudiants...).

On rappelle qu'une heure d'enseignement correspond à environ quatre heures de travail.

Le fichier sera envoyé le 5 juillet à la FDS.

3. Forfait CCI et COM RL

Le COM RL a été voté pour la dernière fois en 2018. Il permet d'allouer des heures en primes forfaitaires par UE en CCI, en L1 et en L2. Les demandes sont, depuis cette année, faites sur tomuss, et les déclarations sont faites par la DEVU (direction des études et de la vie universitaire).

4. Référents pédagogiques en licence

On se demande le nombre exact d'étudiants pouvant être pris en charge par un référent pédagogique. On ne sait pas si les étudiants de Polytech sont inclus dans les calculs. Il faudra tirer ceci au clair, et éventuellement penser à une rémunération en heures interne au département.

5. Responsabilité de la licence

Jiang Zeng, qui est actuellement responsable de la licence, a décidé de passer la main. Un appel à candidature pour le remplacer va être envoyé au département. Cette responsabilité pourrait être partagée entre deux collègues...

Le 5 septembre aura lieu la journée d'intégration de la licence. Jiang a accepté d'être encore là pour la présentation.

6. Responsabilité du parcours aménagé de la licence

Kenji Iohara va cesser d'être responsable de ce parcours. Puisque le recrutement d'un enseignant contractuel pour s'en occuper semble avoir échoué, il va falloir trouver un collègue pour le remplacer. Il paraît logique de chercher du côté du département d'informatique.

7. Direction de l'IREM de Lyon

Patrick Berger a démissionné fin mai. L'IREM de Lyon est une équipe qui dépend du département de mathématiques et dont les statuts mériteraient d'être mis au propre (le conseil doit s'en fixer l'objectif). Quoiqu'il en soit, un appel à candidature va être envoyé au département pour remplacer Patrick.

8. Questions diverses

Le prochain conseil se tiendra mardi 6 septembre à 12h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

	Nombre d'heures
Jiang Zeng	96
Julien Roques	96
Ivan Gentil	8,25
Itaï BenYaacov	7
Lorenzo Brandolese	61,125
Véronique Battie	7,625
Yoann Dabrowski	30,5
Élise Fouassier	45,75
Christophe Sabot	30,5
Amaury Thuillier	45,75
Clément Marteau	45,75
Anne Perrut	45,75
Gabriela Ciuperca	76,25
Christian Mercat	38,125
Jana Trgalova	38,125
Jana Trgalova	15,25
Dragos Iftimie	15,25
Total	703